

# Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

# 6 SQUARE F. COUPERIN 13DA40001-ESC

### 77000 MELUN



Rapport N° : 2019-13055-ESC 12/06/2019



# A \ INFORMATIONS GENERALES

# A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Adresse :	6 SQUARE F. COUPERIN 77000 MELUN
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage:		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2\ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom:	ОРН77	Documents remis :
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :

### A.3\ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N°:	2019-13055-ESC	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	12/06/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par:	Frédéric RAUH	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	8053284	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	12/06/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	60 avenue du Général de Gaulle - Immeuble le Guillaumet - 92046 PARIS LA DEFENSE	Date de validité :	31/12/2019

# B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 02/07/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE Nom du responsable : **DE TINGUY Emmanuel** 

Nom du diagnostiqueur : Frédéric RAUH



Rapport N°: 2019-13055-ESC 12/06/2019 Version: 02/07/2019



# C\ SOMMAIRE

# Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	
A.2\ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3\ EXECUTION DE LA MISSION	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C\ SOMMAIRE	3
D\ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	
G \ RAPPORTS PRECEDENTS	5
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	6
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES	8
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES	10
ATTESTATION(S)	11
CERTIFICAT DE COMPETENCES	12



## D\ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

### Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

# E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES	PERIMETRE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES
CONCERNEES	DU					PARTICULIERES
	REPERAGE					
	LES PARTIES		Selon BT			
	COMMUNES					
	INTERIEURES					

Aucun document disponible

### **ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:**

Rapport N°: 2019-13055-ESC 12/06/2019

4/14



## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

#### Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

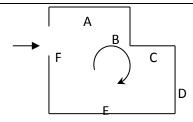
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



### **G\RAPPORTS PRECEDENTS**

NEANT

Rapport N°: 2019-13055-ESC 12/06/2019

5/14



# H\RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Hall	RC		OUI	CONCERNEE

#### DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

ı	PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER	PLANCHER	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
							BAS	HAUT			
	Hall	RC					Carrelage	Peinture			

# LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

#### LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

#### LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Hall	Rez de chaussée	Carrelage	Colle grise non séparable + matériau compact gris en vrac hétérogène + joint cassant gris en vrac avec poussières non séparable	2019- 13055- ESCP001	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Hall	Rez de chaussée	Carrelage	Carrelage	2019- 13055- ESCP001	Sol	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Rapport N°: 2019-13055-ESC 12/06/2019

6/14





Rapport N°: 2019-13055-ESC 12/06/2019



# ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

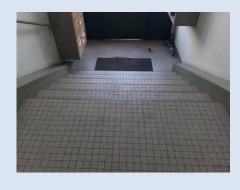
PRELEVEMENT: 2019-13055-ESCP001					
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL		
OPH77	2019-13055-ESC 12/06/2019		Hall (Rez de chaussée)		
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR		
Carrelage	Colle grise non séparable + matériau compact gris en vrac hétérogène + joint cassant gris en vrac avec poussières non séparable	12/06/2019	RAUH Frédéric		
LOCALISATION		RESULTAT			
	Sol	Fr1:Amiante non détecté			

### **EMPLACEMENT**



PRELEVEMENT: 2019-13055-ESCP001					
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL			
OPH77	2019-13055-ESC 12/06/2019		Hall (Rez de chaussée)		
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR		
Carrelage	Carrelage	12/06/2019	RAUH Frédéric		
	LOCALISATION	RESULTAT			
	Sol	Fr2:Amiante non détecté			

### **EMPLACEMENT**



Rapport N°: 2019-13055-ESC 12/06/2019 Version: 02/07/2019





Rapport N°: 2019-13055-ESC 12/06/2019 9/14



### ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât: R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.ff Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées lisnonibles sur www.cofrac fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbol

#### RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-57950 EN DATE DU 28/06/2019 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Prélèvement(s): Reçu au laboratoire le : 17/06/2019

Préparation(s): Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

ou

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lamère Polarisée (MOLP): Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : ITOSE)
(2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : ITOSE)

Technique(s) - Microscopic Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques

Analytique(s): - La détection de fifters d'amiante optiquement observables est garante si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050): Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse

#### Résultat(s):

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante	
Réf dossier client :	2019-13055-ESC01 77000 MELUN	- 6 SQUARE F. COUPERIN	Réféchantillon II	rga : I	T071906-41746	
Réféchantillon client :	2019-13055-ESCP001 / LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES / Hall Sol Carrelage		Description ITGA: Colle grise / Matériau compact gris en vrac hétérogène / Joint cassant gris en vrac avec poussières / Carrelage			
* Colle grise non sép	parable + matériau	META(I)	E 13	28/06/2019	Amiante non détecté / -	
compact gris en vi joint cassant gris e poussières non sé	n vrac avec	1.70				

Validé par : Estelle RUBAUD - Analyste

3

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07



### ATTESTATION(S)



#### Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 21 ROUTE D ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE ( AMIANTE )
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX ( PLOMB - AMIANTE )
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION

REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET

REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURPACE DI TOMBE ...
ENROBES
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS
LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (
LOI ALUR )

INFORMATION SOIT A PRESENCE DE RISSUE DE MERICLE |
LOI ALUR |
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET
REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LEST EXTES
SUIVANTS: LOI 65-557 DI 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223
DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET
SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES
IMMEUBLES BATIS.
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DE SINSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DE SINSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DE SINSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DE DE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES,
APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES
IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE
LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPT DE LE
ES ATTESTATIONS DE RISES EN COMPT DE LE
ES ATTESTATIONS DE RISES EN COMPT DE LES

LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

**ETAT DES LIEUX LOCATIFS** 

DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILIROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAULIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE INGNOSTIC RADON: UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DES LES CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG ) POUR LES DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO

TRAVAIL
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG ) POUR LES
COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU
LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A
L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN
PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE

BIENS IMMOBILIERS.

BIENS IMMOBILIERS.
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE ( SOUS
RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION )
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION
CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC
STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR
VERIFICATION PERIODICUE ET INITIALE DES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES



La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.



La présente attestation est valable du 1<sup>EL</sup> JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salantés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents viées aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation. A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquell ils er défre. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018 Pour la compagnie



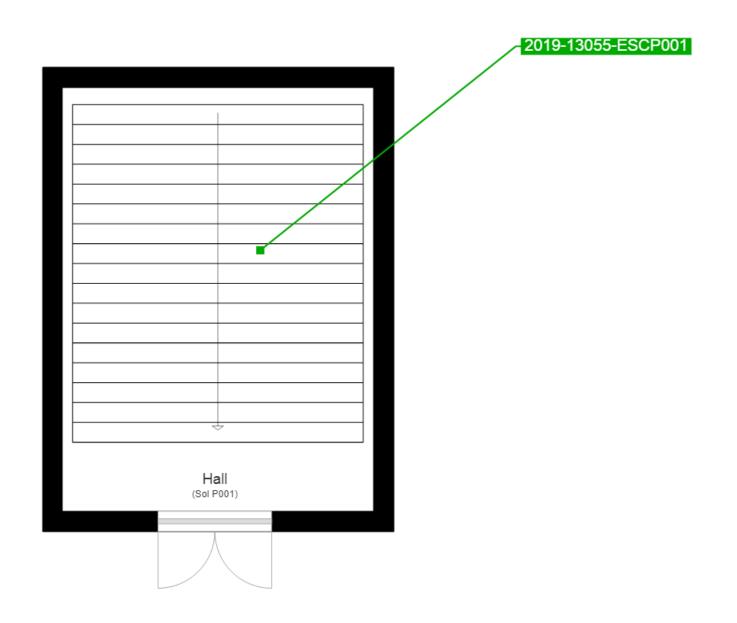


## CERTIFICAT DE COMPETENCES





PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : Rez de chaussée	Vue de dessus
Auteur : RAUH Frédéric	Bien: 2019-13055-ESC - 6 SQUARE F. COUPERIN 77000 MELUN	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien







Murs amiantés

- Prélèvements de sol amianté
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafond amiantés
- Prélèvements de plafond non amiantés
- → Prélèvements de mur amiantés
- → Prélèvements de mur non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés
- /// Sols amiantés
- NPlafonds amiantés
- Sols et plafonds amiantés
- ⊕ Conduits amiantés
- Conduits non amiantés